



Règlement à l'IchiGeki Academy Biancaniello

Règles générale

Un Dojo est un lieu où l'on étudie la Voie propre à tous les arts martiaux, c'est-à-dire le développement de soi par une pratique sérieuse et réfléchie. L'atmosphère du Dojo est un facteur déterminant pour l'évolution de tous. Pour atteindre ce but dans une ambiance sérieuse et amicale où tous se sentent à l'aise, il est important de respecter certains usages qui relèvent de la courtoisie et du respect des autres, sans oublier le respect des lieux, du matériel et des accessoires qui s'y rattachent. Je respecte les règles du code du Budo et mes adversaires pendant la pratique du Kyokushinkai karaté. J'inspire l'exemple d'un comportement humble et je respecte le dojo Kun. Ce règlement intérieur se veut être plus un récapitulatif des usages dans un Dojo, comme le voudrait la tradition Japonaise, qu'une liste d'interdits bafouant la liberté individuelle de chacun.

Règles de bienséance à respecter

1. Il faut entrer au Dojo avec discrétion afin de ne pas nuire à la concentration de ceux qui pratiquent, peu importe la discipline en cours.
2. On doit enlever et remettre ses chaussures à l'entrée. Il faut aussi les déposer aux endroits appropriés afin de ne pas répandre des pierres ou autres matériaux dans le Dojo.
3. Il est recommandé de commencer seul les exercices d'assouplissement avant le début officiel du cours, si le lieu le permet.
4. En cas de retard, il est de mise d'attendre sur le bord du tatami que le Sensei (professeur) accorde son autorisation de se joindre au groupe de travail. L'élève annonce shitseru shi mas.
5. On ne doit pas quitter le tatami sans en demander l'autorisation au Sensei ou à un de ses assistants.
6. Les saluts dans les arts martiaux d'origine japonaise sont une tradition de rigueur. Ils ont une signification profonde et doivent être exécutés avec une grande rigueur et des intentions pures. C'est une règle de courtoisie particulière que nous devons respecter. Le « Osu » sonore est de rigueur !
7. Il existe deux postures à adopter pour s'asseoir sur le tatami : la première est en seiza (agenouillé) et la deuxième en enza (jambes croisées). Il est de mise de prendre l'une des deux positions lors d'explications, de démonstrations ou de repos.
8. Les saluts peuvent être échangés en position debout ou à genoux, selon les circonstances. Le Osu doit être chaque fois prononcé. Voici quelques exemples de leurs applications:
 - En entrant et en sortant du tatami, généralement debout sur le bord du tatami et face au Shomen;
 - A genoux au début et à la fin de chaque cours ;
 - Avec un partenaire, au début et à la fin d'un exercice ;
 - Après une explication ou une démonstration faite par le Sensei et/ou un de ses assistants ;
 - Lorsqu'on s'adresse au sensei ou à un de ses assistants ;
 - Lorsqu'on invite un partenaire pour travailler ;
 - Lorsqu'on débute et termine un combat ou randori.
9. La tenue vestimentaire ne doit jamais être négligée et il est donc important de réajuster son doghi si nécessaire et uniquement quand le Sensei le demande. Le nœud de ceinture doit être fait correctement.
10. Le chahut est strictement interdit, même après le cours.
11. Il est strictement interdit de fumer au Dojo et de manger sur le tatami.
12. L'alcool et la drogue sont strictement interdits avant ou durant la pratique.
13. La cotisation au Dojo ainsi que la Licence doit être réglée à l'Inscription.

Règles d'hygiène et tenue vestimentaire

1. Il est important de porter un soin particulier au doghi (uniforme de pratique) en le lavant régulièrement et en s'assurant qu'il soit sec en début de cours, et sans odeur désagréable.
2. Pour des raisons de sécurité, le doghi doit être conforme à la pratique du Karate Kyokushin (doghi blanc et ceinture de couleur conforme à son niveau). Les bandages doivent être également lavés périodiquement.
3. La propreté corporelle est de rigueur et il est recommandé de se laver les pieds et les mains avant chaque pratique. Les ongles des pieds et des mains doivent être gardés courts afin d'éviter toutes blessures.
4. Pour les dames, le maquillage doit être réduit à son strict minimum et le parfum doit être discret.
5. Il est interdit de porter des bijoux, montre, barrettes ou autres objets durant la pratique. Le port de zooris en dehors du tatami est obligatoire.
6. Pour garder le Dojo propre, l'usage des poubelles pour tous les déchets est obligatoire.
7. Chaque membre doit apporter sa collaboration à l'entretien des tatamis en se relayant pour les balayer avant ou après chaque cours. Toute trace de sang sur le tatami suite à une coupure ou autre accident doit être immédiatement nettoyée et désinfectée. Il en est de même pour les doghi.
8. Toute opération, blessure, maladie sérieuse, infection, etc..., doit être obligatoirement signalée. Tous bandages, diachylons, et rubans adhésifs doivent être mis à la poubelle après utilisation ou s'ils sont souillés. Une trousse de premiers soins sont disponibles.
9. Il est strictement interdit de marcher sur les tatamis avec des chaussures.